

Conditions Générales de Vente de la Société le Camp des Dryades pour la vente de séjour et l'organisation d'événements.

PREAMBULE

Dans ces conditions générales de vente (CGV), les mots ci-après auront la signification suivante :

Camp : lieu dans lequel la société Le Camp des Dryades propose ses prestations et organise ses séjours.

Client : désigne toute personne physique ou morale, acheteur et/ou bénéficiaire des prestations fournis par Le Camp des Dryades.

Bénéficiaire : fait référence à la personne physique ou morale bénéficiant d'un bon cadeau avec un code de réservation lui permettant de réserver sa prestation auprès de l'établissement.

Bon cadeau : offre commerciale permettant au client d'offrir une prestation prédéfinie au bénéficiaire de son choix

Séjour : Désigne les prestations organisées par la société principalement en extérieur comprenant au minimum une nuit d'hébergement en tente.

Ces conditions générales de vente tiennent lieu entre :

D'une part,

La société Le Camp des Dryades au capital social de 10000 €, dénommée ci-après La Société dont le siège social se trouve au lieu-dit « Les Gouttes – 03250 Châtel-Montagne », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le SIRET 908 617 301 00019 RCS Cusset ; représentée légalement par Mme Julie Allinquant Lapouge, dûment habilitée en qualité de présidente aux fins présentes

D'autre part,

Le client.

La Société propose la réservation des prestations spécifiques à son activité via son site internet www.lecampdesdryades.fr et potentiellement tout autre site partenaire. Ces conditions régissant les modalités de vente et de réservation des prestations proposées par La Société, il est conseillé au client de les consulter avec attention avant s'engager. Il est

également invité à les imprimer et/ou à les sauvegarder sur un support durable, avant de procéder à toute réservation.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les accepte intégralement et sans réserve.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions s'appliquent :

- à la réservation de prestations proposées par l'établissement
- à la réservation d'une prestation obtenue grâce à un bon cadeau

Ces CGV sont valables à compter du 28/12/2021. Elles remplacent toute autre forme de CGV jusqu'alors en vigueur relative à la réservation de prestations.

L'établissement se réserve le droit de modification des CGV, bien qu'une telle modification soit inapplicable aux contrats conclus préalablement respectant alors les CGV associées aux dites ventes.

Tout client, avant de s'engager, certifie être en mesure de conclure un contrat comme le prévoient les articles 1123 et 1224 du code civil.

Tout client, avant de s'engager, se doit de prendre connaissance des conditions générales de vente de l'établissement et de les accepter.

ARTICLE 2 : SERVICES PROPOSES

Article 2.1 Réserve de prestations

Les photos et vidéos décrivant les prestations des différentes prestations ne sont pas contractuelles.

Le Client peut faire une demande de réservation pour une prestation proposée par l'établissement pour une date précise. Les prestations proposées sont disponibles à la demande de réservation sur le site www.lecampdesdryades.fr. Il incombe au client de renseigner ses informations personnelles de manière à l'identifier comme le prévoit l'article 1316-1 du code civil dans le formulaire de demande de réservation prévu à cet effet.

Lors de la demande de réservation en ligne, le Client peut saisir les dates souhaitées de tenue de la prestation. Une fois un accord sur les dates trouvé, un lien pour procéder au paiement de la prestation est envoyé au Client par e-mail. Le Client est redirigé vers une plateforme sécurisée afin de procéder au paiement en ligne et confirmer son achat.

Lors du paiement, La Société certifie mettre un lien à disposition du Client pour accéder à ces présentes CGV.

Article 2.2 Réserve d'une date de tenue d'une prestation bon cadeau

Le bénéficiaire d'un bon cadeau, peut réserver sa date de tenue de prestation en contactant La Société au 06 12 52 28 33 ou par mail à contact@lecampdesdryades.fr. Il pourra dès lors choisir sa date de tenue de séjour selon les disponibilités de La Société.

ARTICLE 3 : PRIX ET PAIEMENTS

Article 3.1 Prix des prestations

Les tarifs pour chaque prestation sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Une taxe de séjour sera ajoutée au prix de base de la prestation selon la réglementation en vigueur.

L'établissements se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et de répercuter, si applicable, tout changement du taux de TVA en vigueur sur le prix des Produits ou Services proposés sur le Site. Cependant, les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de commande. Les prix sont affichés hors la participation aux frais de traitement et d'expédition.

Article 3.2 Paiement des prestations

- *Mode de règlements*

Pour les règlements effectués par le biais de notre système de paiement en ligne sécurisé, le montant du séjour sera débité de votre carte bancaire en intégralité à la réservation.

Pour les règlements effectués par chèque, espèce ou virement bancaire, la réservation est optionnée pendant 7 jours à compter de la confirmation d'option de réservation envoyée par email au client. La réception du règlement devra intervenir dans ce délai pour valider définitivement la réservation. L'option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 7 jours.

- *Paiement par carte bancaire*

Les offres sont soumises à la réservation via paiement par Carte Visa et Mastercard.

Les données bancaires relatives à la carte utilisée par le client doivent être entrées dans les champs correspondants, à savoir le numéro de carte, le code de sécurité, et la date de fin de validité de ladite carte. Comme le prévoit l'article L.133-8 du Code monétaire et financier, le paiement par carte est un engagement, une fois donné, irrévocable.

L'établissement se réserve le droit d'accepter les paiements différés, autrement, le paiement est entièrement dû pour conclure l'achat de l'offre.

En cas d'erreur ou de refus de paiement, la transaction est considérée comme non aboutie, l'achat est alors suspendu.

La sécurisation des paiements est garantie par une solution de Vente à Distance de la banque Shine, à laquelle l'Établissement fait appel.

Le compte du Client est débité dès validation du paiement. La réservation est alors considérée comme effective.

- *Paiement par virement bancaire*

Le Client peut payer sa réservation par virement bancaire à l'attention de l'établissement.

Le cas échéant, la réservation est maintenue avec un statut d'option pendant 7 jours.

Le Client dispose de 7 jours à compter de cette première réservation pour faire parvenir le versement à La Société. Pour ce faire, ce dernier enverra un e-mail au Client reprenant les informations du compte sur lequel doit être viré l'argent.

La somme doit être versée en totalité sur le compte bancaire de La Société. Les frais de virements sont à la charge du client.

La validation de la réservation sera effective dès réception du virement bancaire.

- *Article 3.2.c Autres moyens de paiement*

Les chèques bancaires doivent être envoyés par courrier postal sous un délai de 7 jours à l'ordre de Le Camp des Dryades, à l'adresse suivante : Le Camp des Dryades, lieu-dit « les gouttes » 03250 Châtel-Montagne.

Il est impératif que le Client indique la référence de la réservation dans le courrier postal accompagnant le moyen de paiement. L'établissement recommande un envoi par recommandé avec avis de réception

Le cas échéant, la réservation est maintenue avec le statut d'option pendant 7 jours à compter de la date de la réservation initiale. La validation de la réservation sera effective dès réception du moyen de paiement.

Les règlements en espèce doivent être déposés directement à l'accueil du Camp des Dryades sur rdv exclusivement à l'adresse suivante : Le Camp des Dryades, lieu-dit « les gouttes » 03250 Châtel-Montagne.

ARTICLE 4 - CONFIRMATION

Article 4.1 Réservation de prestations

Dès le paiement effectué et validé, le client reçoit un e-mail de confirmation reprenant les détails de la réservation. Le numéro de réservation est à conserver par le Client.

Article 4.2 Réservation d'une prestation bon cadeau

Dès la confirmation de la réservation de la prestation bon cadeau, le client reçoit un email de confirmation.

Le code cadeau ainsi que le numéro de réservation sont à conserver par le Client.

Le bon cadeau à une durée de validité d'un an, la date de validité est précisée sur le bon cadeau.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : Le Camp des Dryades, lieu-dit « les gouttes » 03250 Châtel-Montagne.

Dans le cas d'une erreur dans l'envoi de l'email de confirmation, le client dispose d'un délai de réclamation de 14 jours à compter de la date de réception de l'email pour en informer La Société.

En cas de perte ou de vol de l'email de confirmation reprenant le numéro de réservation, il est nécessaire d'en avertir l'établissement dans un délai de 14 jours dès lors que l'incident est détecté.

ARTICLE 6 – MODIFICATION OU ANNULATION DE LA RÉSERVATION

Pour toute modification ou annulation de la réservation, une notification comprenant le numéro de réservation doit être envoyée par email à La Société à l'adresse :

contact@lecampdesdryades.fr

Les conditions suivantes s'appliquent :

Article 6.1 Conditions d'annulation ou de modification du séjour du fait du client

- Annulation du séjour du fait du Client

- à plus de 30 jours de la date d'arrivée, 10% du montant du séjour sera retenu par l'établissement.

- entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 50% du montant du séjour.

- pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à La Société.

- Modification du séjour du fait du Client

A plus de 7 jours du séjour, la modification peut avoir lieu sans frais, selon disponibilités, sur l'année civile en cours uniquement. En cas de report sur l'année civile suivante, des frais administratifs de 5% sur l'hébergement seront à payer en supplément. Aucune modification

de date de tenue de la prestation n'est acceptée si la notification à l'établissement a lieu dans les 7 jours précédant la date de tenue du séjour.

- Cas particuliers

Pour toute modification ou annulation pour cause de décès d'une personne participant à la prestation, le séjour est intégralement remboursé au(x) client(s), sur présentation d'un certificat de décès.

En cas d'hospitalisation d'une personne participant à la prestation ou d'un test PCR ou antigénique positif à la covid-19, le séjour sera reporté sans frais dans les 12 mois suivant l'annulation, sur justificatif médical uniquement. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille ne séjournant pas dans les hébergements du Camp, le séjour sera reporté sans frais dans les 12 mois suivant l'annulation, sur justificatif médical ou certificat de décès uniquement. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

En cas de confinement ou de mesures restrictives de déplacement ordonnés par le Gouvernement ou la Préfecture, le séjour sera reporté sans frais dans les 18 mois suivant l'annulation. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Article 6.2 Conditions de modification et d'annulation par La Société

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de la volonté de La Société, tels intempéries, tempête ou orage, La Société se réserve le droit d'annuler le séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, La Société propose au Client le report de son séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

En cas de fermeture administrative ordonnée par le Gouvernement ou la Préfecture en raison d'une crise d'urgence sanitaire ou sécuritaire telle que celle liée à la covid-19, La Société propose au Client le report de son séjour à une date ultérieure dans les 18 mois courants.

En cas de manquement au Règlement Intérieur du Camp (état d'ébriété, nuisance sonore), La Société pourra annuler le séjour du Client sans que celui-ci puisse demander un remboursement.

Si votre réservation fait suite à un bon cadeau, les conditions générales de ventes concernant les Bons Cadeaux s'appliquent (Cf. Article 6.4) : les Bons Cadeaux ne sont pas remboursables. La réservation pourra être reportée sans frais dans les 12 mois.

Article 6.4 Conditions propres aux bons cadeaux

Les bons cadeaux ne sont pas remboursables.

La date de tenue de la prestation peut être modifiée dans les mêmes conditions que celles régissant la réservation d'une prestation.

Dans le cas où le bénéficiaire du bon n'a pas pu réserver le bon cadeau dans la limite des dates de validité, La Société pourra accorder une période supplémentaire de validité allant jusqu'à un an ; à conditions que le bénéficiaire en ait averti l'établissement deux semaines avant la fin de la période de validité initiale.

Les factures des bons cadeaux vendus par le Camp des Dryades sont établies le jour de l'achat au nom de l'acheteur.

Avant la réservation en ligne ou par téléphone du séjour, le bon cadeau est réputé appartenir à la personne ayant payé le bon cadeau. Une fois la réservation confirmée, La Société garantit la tenue du séjour auprès de la personne dont le nom figure sur la réservation.

ARTICLE 7 - CONDITIONS PARTICULIERES

- Enfants

Les aventures « Immersion nature » et « le Secret de la forêt » sont interdites aux mineurs de moins de 16 ans. Au moins un adulte responsable des participants mineurs doit être présent lors du séjour.

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

- Horaires d'arrivée : Le client se doit de respecter les horaires d'arrivée mentionnées dans sa confirmation de réservation. Dans le cas d'une arrivée tardive, le client peut en informer La Société par téléphone au 06 12 52 28 33 ou par mail à contact@lecampdesdryades.fr

- Animaux

Les animaux des Clients ne sont pas admis au Camp des Dryades.

- Objet de Valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objet de valeur dans les tentes ou dans vos véhicules. La Direction ne pourra être tenue responsable de vols ou de perte lors du séjour dans le Camp.

- Alcoolisme et cigarettes

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans le Camp. Il est interdit de fumer à l'intérieur des tentes et dans le Camp pour des raisons de sécurité. Il est toléré de fumer dans l'espace fumeur prévu à cet effet dans la mesure où aucun mégot ne sera jeté dans la nature.

- Règlement intérieur

Le règlement intérieur est accessible à l'accueil du Camp. En cas de non-respect du règlement intérieur, La société peut prendre la décision d'exclure le Client du Camp, sans que celui-ci puisse réclamer un dédommagement.

ARTICLE 8 - CONDITIONS SPECIFIQUES POUR LES SEMINAIRES D'ENTREPRISES ET EVENEMENTS

Cet article s'applique aux Clients organisateurs de séminaires d'entreprise, team building, opération de relations publiques ou tout autre événement nécessitant une privatisation partielle ou totale du Camp des Dryades. Les dates de l'événement et les prestations associées sont confirmées par La Société uniquement lors de la réception de l'acompte de 50% de l'ensemble de la prestation indiqué au devis par La Société.

8.1. Conditions d'annulation ou de modification pour les séminaires et événements

Les conditions d'annulation ou de modification de la part du Client sont les suivantes :

- Annulation de l'événement du fait du Client :

- Jusqu'à un mois avant l'événement, La Société rembourse les sommes versées dans leur intégralité

- A moins d'un mois de l'événement, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

- Modification de l'événement du fait du Client

- Jusqu'à un mois de l'événement, le Client peut modifier la date et les prestations de l'événement selon les disponibilités de La Société

- A moins d'un mois de l'événement, aucune modification de l'événement n'est possible sans l'accord de La Société.

En cas de décès d'un participant, La Société propose le report de l'événement sous 12 mois

- Modification et annulation du fait de La Société

L'article Article 6.2 s'applique.

- Cas spécifiques

En cas de confinement ou de mesures restrictives du Gouvernement ou de la Préfecture interdisant l'événement d'avoir lieu en toute ou partie, La Société propose au Client le report de l'événement sous 18 mois. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8.2. Confidentialité

Le Camp des Dryades s'engage à garder strictement confidentiel et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les informations qui lui seront transmises par le Client ou auxquelles elle aura accès du fait des prestations. Toutefois, ces

dispositions ne s'appliqueront pas aux informations pour lesquelles Le Camp des Dryades pourra prouver :

- qu'elle les possédait avant la date de communication par le Client, ou
- que ces informations étaient du domaine public avant la date de communication, ou
- que ces informations sont entrées dans le domaine public par la suite sans qu'une faute puisse être imputée à La Société.

8.3. Promotion

La Société peut citer le Client comme référence sur ces supports promotionnels. Suivant les prestations réalisées, il pourra être précisé « Aventure en forêt », « Prestation de Team Building », « Séminaire éco-responsable » ou un descriptif expressément mentionné dans l'offre conclue. Tout autre descriptif requerrait l'autorisation préalable et formelle du Client.

ARTICLE 9 – GARANTIES

Comme établi dans l'article L.211-4 du Code de la consommation, l'établissement s'engage à respecter les différentes garanties contractuelles alors renseignées.

L'établissement certifie être titulaire d'une assurance de responsabilité en adéquation avec l'activité exercée.

Cette disposition vaut pour le bénéficiaire qui se doit de posséder une assurance de responsabilité civile suffisante dans le cadre de pratique d'une activité sportive, supposée ou non « à risques ».

ARTICLE 10 - MODIFICATION ET NULLITE DES CONDITIONS

La modification d'une des clauses du contrat d'achat est modifiable sous l'accord écrit des deux parties.

Le fait que l'établissement ne se prévale pas d'une des clauses de ces conditions générales de vente ne stipule pas la renonciation de ce dernier à s'enquérir de cette condition ultérieurement.

La nullité d'une des dispositions des CGV n'entraîne pas la nullité des présentes conditions.

ARTICLE 11 - DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'établissement diffuse ses offres sur le site www.lecampddesdryades.fr de même que sur les potentiels sites partenaires, le contenu figurant sur ces derniers (photos, vidéos, etc.) est

propriété de l'établissement et ne peut faire l'objet d'une reproduction sans autorisation préalable.

Le cas échéant, l'établissement se voit dans le droit d'engager des poursuites à l'encontre de la personne physique ou morale responsable de ce dommage.

Le Camp des Dryades est une marque déposée.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations soumises à l'établissement par le client demeurent confidentielles.

Selon la Loi n° 78-17, Informatique et Libertés, du 6 janvier 1978, le client a un droit de consultation, de rectification ou de retrait de ces informations.

Toute demande relative aux données personnelles est à renseigner auprès de l'établissement par lettre à l'adresse suivante, : Le Camp des Dryades, lieu-dit « les gouttes » 03250 Châtel-Montagne.

ARTICLE 13 - FORCE MAJEURE

La prestation sera suspendue en cas de force majeure survenue, empêchant l'établissement de remplir ses obligations du contrat ; si le cas de force majeure persiste au-delà de 3 mois, la suspension du contrat peut être considérée comme définitive.

Le cas échéant, La Société dispose d'un délai de 14 jours, dès le moment où il en prend connaissance, pour en avertir le client.

Les conditions de remboursement seront ultérieurement et individuellement évaluées selon La Société.

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français, de même que les conditions d'exécution, de résiliation et d'évaluation du contrat ainsi que le règlement des litiges.